



# filpac cgt

## **Pour que vive *La Marseillaise* !**

*La Marseillaise*, un des derniers journaux nés de la Résistance en 1943 et qui couvre l'actualité sur six départements du sud-est, est en cessation de paiement depuis le 22 novembre. Le quotidien avait été repris par les Editions Les Fédérés en avril 2015 après une décision du tribunal de commerce de Marseille.

Unis dans leur volonté de préserver le seul titre régional progressiste des régions Paca et Languedoc-Roussillon, le SNJ-CGT et la Filpac CGT avaient soutenu le projet des Editions les Fédérés bien qu'ils ne reprennent que 117 salariés. Nos syndicats appelaient à une réorganisation structurelle profonde de l'entreprise et au dialogue social.

Depuis un an et demi, *La Marseillaise* a pris un nouveau départ. Une nouvelle formule a été lancée et a entraîné une augmentation du nombre d'abonnés de 15% grâce à la mobilisation des salariés et des lecteurs. Au sein de l'entreprise aussi, le climat a changé. Malgré un contexte économique extrêmement difficile, un accord salarial historique a été signé le 4 août dernier entre la CGT et la direction, permettant enfin le respect de certains droits conventionnels (revalorisation des salaires, ancienneté, qualification) que nous réclamions depuis longtemps.

*La Marseillaise*, indépendante de toute puissance financière ou industrielle, est un des garants du pluralisme de la presse. Sa disparition entraînerait un nouveau monopole de l'information à Marseille avec *La Provence* (Bernard Tapie) comme à Montpellier avec le *Midi Libre* (Groupe Sud-Ouest).

*La Marseillaise* est porteuse des idées de transformation sociale, elle est un relais indispensable du mouvement social dans le sud-est. Sa survie est une nécessité dans un paysage médiatique, pour une grande part contrôlé par quelques milliardaires autoritaires et sans scrupules, comme l'a encore montré le récent conflit à iTélé et la longue lutte des salariés face à un Bolloré inflexible.

Le SNJ-CGT et la Filpac-CGT appellent les pouvoirs publics à tout mettre en œuvre pour assurer la pérennité de *La Marseillaise*, véritable enjeu démocratique. En s'engageant pour la survie d'un quotidien indépendant et engagé, le gouvernement a enfin l'occasion de prouver son attachement au pluralisme de la presse et à la liberté de l'information après tant de promesses non tenues.

Le SNJ-CGT et la Filpac-CGT appellent la population à un rassemblement solidaire, auprès des salariés de *La Marseillaise*, lors de la première audience au Tribunal de Commerce à Marseille lundi 28 novembre à 8h30 au cours de laquelle la direction du journal demandera l'ouverture d'une période d'observation via le redressement judiciaire.